

Revue européenne
des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

Revue européenne des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

XXXVIII-119 | 2000

La peur de l'impensable dans les sciences sociales

Les discours du savoir

Pour un dialogue avec Jean-Claude Gardin

Jean-Blaise Grize



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/677>

DOI : 10.4000/ress.677

ISSN : 1663-4446

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2000

Pagination : 131-138

ISBN : 2-600-00481-5

ISSN : 0048-8046

Référence électronique

Jean-Blaise Grize, « Les discours du savoir », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXVIII-119 | 2000, mis en ligne le 15 décembre 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ress/677> ; DOI : 10.4000/ress.677

Jean-Blaise GRIZE

LES DISCOURS DU SAVOIR Pour un dialogue avec Jean-Claude Gardin*

Le développement spectaculaire des multimédias et la surabondance des images ne doivent pas faire illusion, l'essentiel de nos savoirs continue à être représenté à l'aide de la langue. Les discours que l'on rencontre apparaissent très différents les uns des autres selon qu'ils ont trait aux domaines des sciences, qu'ils relèvent de la littérature ou qu'ils sont simplement ceux des échanges quotidiens. Tous cependant proposent à leurs destinataires une représentation « de ce que leur auteur conçoit ou imagine d'une certaine réalité¹ », ce que j'ai appelé une *schématisation*.

Une schématisation est ainsi une construction de sens et exige pour être clarifiée de procéder à certaines analyses qui, dès qu'elles se veulent tant soit peu systématiques, ont donné lieu à des méthodes aussi nombreuses que diverses. J'en considérerai deux, l'*analyse logiciste* de Jean-Claude Gardin qui consiste « dans le dévoilement sans merci des postulats et des présuppositions associés à chaque construction » (a, p. 211) et celle de *la logique naturelle* qui vise à dégager les opérations de pensée susceptibles d'engendrer une schématisation donnée. Toutes deux ont en commun de considérer que les « opérations de dérivation sont étrangères à la logique formelle et aux mathématiques » (c, p. 71). Encore faut-il préciser quelques points de vocabulaire.

Le terme de « logicisme » ne doit pas être entendu ici au sens que lui ont donné Russell et Husserl, le premier pour subordonner les mathématiques à la logique, le second pour s'opposer au psychologisme. Il désigne chez Jean-Claude Gardin sa volonté d'« exprimer sous forme de chaînes d'opérations explicitement définies les raisonnements que sous-tendent les constructions [...] » (a, p. 37²).

* Les publications de Jean-Claude Gardin touchent à de nombreux domaines et sont très abondantes. Je ne me référerai explicitement ici qu'aux textes suivants, signalés par une lettre de l'alphabet.

(a) *Une archéologie théorique*, Paris, Hachette, 1979.

(b) *Systèmes experts et sciences humaines*, Paris, Eyrolles, 1987.

(c) *Le calcul et la raison*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1991.

(d) « Autocritique d'un texte archéologique : logique naturelle et logique de champs » in *Logique, discours et pensée*, D. Miéville et A. Berrendonner éd., Berne, P. Lang, 1997.

(e) « Le questionnement logiciste et les conflits d'interprétation », *Enquête*, no 5, 1997.

¹ Jean-Blaise Grize, *Logique naturelle et communication*, Paris, P.U.F., 1996, p. 50.

² Souligné dans le texte. De plus J.-C. Gardin écrit « les constructions de l'archéologie », mais cette limitation découle du titre de l'ouvrage.

L'expression « logique naturelle » pose plus de problèmes et Jean-Claude Gardin ne se fait pas faute de les signaler avec vigueur quoique avec compréhension. D'abord « logique » est une sorte d'abus de langage et « bases de règles » serait préférable (e, p. 45). Pourquoi pas, puisque la tâche de la logique est « de donner des règles pour toutes les opérations de l'esprit, & aussi bien pour les idées simples, que pour les jugements & pour les raisonnements. »³ Ensuite l'adjectif « naturel ». Il est là pour marquer que la pensée est examinée à travers son expression dans une langue naturelle et non pas à l'aide de langages artificiels de nature logico-mathématique. Mais cela peut conduire à une interprétation erronée. Il n'est nullement question de faire reposer les opérations de schématisation « sur une analyse dite du langage naturel » (d, p. 55), donc sur l'analyse linguistique de telle ou telle langue, le français, le russe, l'anglais, mais de se servir des manifestations langagières de la pensée pour observer quelques unes des opérations qu'elle met en jeu dans son activité discursive.

1. – LES SCHÉMATISATIONS

Une schématisation est donc le résultat de la construction d'un savoir qu'un locuteur *A* communique à un destinataire *B* à l'aide d'un discours en langue naturelle. Son analyse comporte quatre étapes que je vais illustrer sur la mini-schématization suivante.

L'homme, les yeux gonflés, le visage en sueur, transpirait. Il était certainement malade.

La première étape porte sur l'élaboration des objets du discours à l'aide de diverses opérations d'ingrédience qui présentent ce dont il s'agit comme une classe-objet: $h = \{\text{l'homme, ses yeux gonflés, son visage en sueur}\}$. La deuxième les détermine à l'aide de prédicats: « transpirer », « être malade » et conduit à des contenus de jugement: « que *h* transpire » et « que *h* être malade ». La troisième est la prise en charge de ces contenus de jugement par un locuteur situé dans l'espace-temps: « *h* transpirait » et « *h* était certainement malade ». La quatrième enfin organise les énoncés de prise en charge à l'aide de raisonnements explicites ou non, ici le diagnostic découle de l'état du l'homme. Comme le texte d'une schématisation est fait de mots, c'est d'abord leur nature qu'il faut examiner.

Tout mot renvoie doublement: d'une part il *dénote* sa définition au sein du système de la langue à laquelle il appartient; d'autre part il *désigne* un référent extérieur au système. Il y a ainsi deux façons de se servir d'un mot, soit que l'on décide de s'en tenir à ce qu'il dénote et je parlerai alors de *concept*, soit que l'on s'autorise à considérer aussi ce qu'il désigne et je parlerai de *notion*. En principe les schématisations scientifiques se veulent conceptuelles, en contraste avec celles du sens commun qui restent notionnelles.

Ici surgit une difficulté de taille. C'est qu'un mot est toujours défini à l'aide d'autres mots. L'activité discursive permet certes de préciser et de spécifier les définitions que fournissent les dictionnaires de langue, les schématisations scien-

³ *Logique de Port-Royal*, Second Discours.

tifiques cherchent même à les insérer dans un réseau axiomatique comme Euclide l'a fait pour la géométrie. Mais cette démarche a ses limites, elle finit toujours par rencontrer des mots usuels. La seule échappatoire consiste à formaliser le discours, c'est-à-dire à le vider de son contenu au profit de sa forme visible. A ce moment là, on en vient à douter d'avoir encore affaire à des savoirs. Que sont ces points, ces droites et ces plans qui ne sont que des lettres latines P, Q, ..., d, e, ... ou des lettres grecques α , β , Il faut donc bien, à un moment ou à un autre, en venir à ce que désignent les mots, à ce vers quoi ils pointent, à leurs référents qui peuvent être à l'occasion des objets concrets, mais qui sont toujours des unités culturelles. De plus dans son usage discursif, sinon dans la pratique établie en logique mathématique, un mot reste toujours entouré d'un faisceau d'aspects extraits des préconstruits culturels communs. Si ceux-ci sont de toute évidence différents d'une civilisation à une autre – traduire est toujours trahir – ils ne le sont pas moins au sein des divers groupes sociaux qui se servent de la même langue. Ainsi présenter une amphore comme faite d'argile à la « paroi très épaisse, pulvérulente, sans inclusions » (Antoinette Hesnard *in* b, p. 150) n'aura pas le même sens pour le potier, le chimiste et l'archéologue. Il en découle que le sens d'un contenu de jugement n'est pas inscrit en lui comme le nombre des lettres de son énoncé, mais qu'il résulte de l'interprétation qu'en font ses lecteurs.

Il y a plus encore. Un contenu de jugement n'est ni vrai ni faux en lui-même et en conséquence ne fournit pas un fait. Celui-ci ne peut résulter que de son assertion par un locuteur. C'est la considération de cette étape qui distingue avant tout la logique naturelle du logicisme. Dans les nœuds des schémas de Jean-Claude Gardin figurent des classes-objets ou des contenus de jugement, jamais des énoncés (d, p. 59-60). Or c'est dans ses prises en charge que le locuteur marque, explicitement ou non, ce au nom de quoi il avance ses assertions, en les modalisant éventuellement s'il le juge utile. Le destinataire doit faire sienne la schématisation qui se déroule devant lui. Il lui faut adhérer à ce qui lui est proposé et l'autorité de l'auteur n'y suffit pas toujours. Certes le croyant ne met pas en doute les textes sacrés et le lecteur de fiction ne se demande pas si ce qui lui est raconté est vrai ou faux. L'intérêt du roman de Flaubert ne dépend pas de savoir si Madame Bovary a « réellement » trompé Charles, mais il n'en va pas de même dans les discours scientifiques, et je dirai aussi dans les discours de la vie quotidienne. Ici prend place « le jeu des infirmations / confirmations » (e, p. 46) qui repose sur l'observation des référents, sur l'expérience aux deux sens du terme de *expérience* et de *experiment*. Certes les sciences disposent de méthodes d'enquête qu'elles explicitent plus ou moins selon leur nature et sont très différentes d'une discipline à l'autre. Les méthodes du CERN ne sont pas celles de l'École des Annales, celles de la psychologie générale ne sont pas celles de la psychologie génétique, mais ce sont elles qui confèrent à la science son caractère spécifique. Le terme même de « discipline » est d'ailleurs significatif par lui-même. Cela n'entraîne pas toutefois que la pensée naturelle fasse fi de toute confirmation et infirmation, même si de fait elle ne procède jamais méthodiquement et que l'organisation de ses assertions n'est pas identique à celle des discours scientifiques. C'est ce second point que Jean-Claude Gardin met fortement en cause, « les argumentations raisonnées qui sous-tendent leurs constructions discursives [celles des communautés scientifiques] ne sauraient être assimilées à celles du discours ordinaire ou du raisonnement naturel » (d, p. 46). Mais, comme d'autre part l'objectif de Jean-Claude

Gardin est «*exclusivement* le raisonnement» (c, p. 175, souligné dans le texte), la question est de savoir si les opérations de pensée qui portent sur les concepts de la science sont réellement différentes de celles qui portent sur les notions du sens commun. Ceci conduit à examiner de plus près la nature des raisonnements.

2. – LES RAISONNEMENTS

Un raisonnement est le résultat d'une activité de pensée commandée par trois intentions fondamentales.

1. La première est celle parfaitement décrite par Aristote sous le nom de syllogisme. C'est «un discours dans lequel, certaines choses étant posées, quelque chose d'autre que ces données en résulte nécessairement»⁴. Le point essentiel est que la pensée procède sans recourir à des faits nouveaux, elle ne fait qu'expliquer ce qui est déjà acquis. Quant à la nécessité du résultat, elle est plus ou moins générale et dépend de ce sur quoi porte le syllogisme. Mais il s'agit toujours d'*inférer* quelque chose.
2. Il peut arriver cependant que soit les prémisses, soit la conclusion s'intègrent mal dans les savoirs préalablement acquis, voire qu'elles paraissent s'y opposer, de sorte que la tentation peut naître de les rejeter. Il convient alors de les *expliquer*, c'est-à-dire de les rattacher à d'autres choses qui ne font pas problème.
3. Enfin le destinataire peut mettre en doute ce qui lui est proposé, étant entendu que celui-ci peut fort bien être le locuteur lui-même. Il est alors nécessaire d'*étayer* ce qui est dit. La démonstration, même si elle est quotidiennement rare, est une forme paradigmatique d'étayage. Sa forme classique est en effet : «je dis *p*, en effet..., donc *p*». On voit clairement qu'elle n'apporte aucune information nouvelle, elle ne fait que modifier le statut épistémique de *p*, d'abord un dit, ensuite une nécessité. C'est d'ailleurs en ne portant l'attention que sur la démonstration que l'on a pu soutenir que la logique était stérile.

Mais qu'il s'agisse d'inférer, d'expliquer ou d'étayer, on a toujours affaire à des mouvements de pensée dont le dynamisme cependant se doit de reposer sur quelque invariant dont la forme générale est

La présence de A s'accompagne de la présence de B, noté A @ B.

Il faut immédiatement apporter deux précisions. D'abord que *A* et *B* sont des contenus de pensée, des représentations mentales. Ensuite que ces invariants sont locaux, c'est-à-dire qu'ils dépendent des domaines spécifiques des connaissances. Dans un certain appareil on a «lampe témoin rouge» @ «danger», dans un autre «lampe témoin rouge» @ «appareil en fonction»; dans la psychologie piagétienne «enfant de 2 à 10-11 ans» @ «stade des opérations concrètes», dans un autre système ce n'est pas le cas; dans la géométrie euclidienne «angles d'un triangle» @ «somme égale à deux droits», pas dans celle de Riemann. De plus, la

⁴ *Premiers Analytiques*, I, 1, 24 b.

relation @ est orientée, c'est-à-dire que c'est A qui s'accompagne de B , de sorte qu'il est loisible de formuler chaque invariant à l'aide d'une proposition conditionnelle *si ceci est le cas, alors cela est le cas*, donc par $p \rightarrow q$. J'appellerai *principes* les expressions de ce genre qui sont à la base des raisonnements. Il faut toutefois noter que souvent en langue les principes les mieux avérés et même ceux démontrés se présentent sous d'autres formes, « Il n'y a pas d'amour heureux », « Les trois hauteurs d'un triangle se coupent en un même point. »

Se servir d'un principe c'est le placer au sein d'une activité de pensée qui peut donc se dérouler dans deux directions, soit proactive, soit rétroactive. De p on peut passer à q , et p permet de prévoir q ; de q on peut remonter à p , et p permet d'expliquer q . On accorde par là au raisonnement une certaine dimension temporelle. Si on admet par exemple que, dans des circonstances données, « être fonctionnaire » @ « être opposé au nouveau projet de loi », alors de ce que « X est fonctionnaire » on peut conclure « X votera non » (futur) et on peut expliquer que « X a voté non » (prétérit) parce qu'il est fonctionnaire.

Les raisonnements d'étayage reposent bien entendu sur des principes, et peuvent être marqué par *en effet*, terme qui annonce un argument. Mais il se trouve que ces principes ne sont le plus souvent pas énoncés, de sorte que l'on est en présence du raisonnement que Peirce a appelé l'*abduction*. Il consiste à supposer l'existence d'un principe *ad hoc*, principe qui soit accepté par les interlocuteurs, et qui sera fonction du domaine de savoirs dans lequel se déroule la schématisation. En voici quelques exemples.

- (1) Le suspect a tenu l'arme en main. En effet, elle porte ses empreintes digitales.
- (2) Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. En effet, personne n'a coutume d'en désirer plus qu'elle n'en a (Descartes).
- (3) 727 est un nombre premier. En effet, il est égal à 4 fois 182 - 1.

L'invariant de (1) est « prendre dans la main sans gants » @ « laisser ses empreintes » et relève de la vie quotidienne; celui de (2) est « être comblé » @ « ne pas désirer davantage » et relève de la psychologie banale; celui de (3) est « être un nombre premier » @ « être égal à $4n \pm 1$ » et a été démontré par Euler.

En même temps, il faut noter que $p \rightarrow q$ joue sur les idées de condition suffisante et de condition nécessaire, idées certes banales mais souvent mal gérées. On sait en effet que, en présence de $p \rightarrow q$ et de p , on a **nécessairement** q , or p n'est qu'une condition **suffisante** pour que q . Inversement, de $p \rightarrow q$ et de q , on ne peut pas déduire p qui n'est que **suffisante**, mais q est une condition **nécessaire** pour que p . Mon expérience de l'enseignement m'a fait voir qu'un exemple simpliste n'était pas toujours superflu. – A-t-il plu? – Oui, la route est mouillée. On part de « pluie \rightarrow route mouillée ». La pluie suffit à mouiller la route, mais l'arroseuse municipale peut y pourvoir; pluie ou arroseuse, la route mouillée est nécessaire à attester la pluie, en d'autres termes pas de pluie sans eau. Le plus remarquable c'est que les étayages fonctionnent quotidiennement à la satisfaction des intéressés!

L'abduction n'est pas moins indispensable à rendre compte de l'opposition signalée par *mais*. « Il est parti à temps, mais il est en retard » ne peut se comprendre que si l'on trouve une explication propre à enfreindre le principe supposé

« partir à temps » @ « arriver à temps » et, puisque une explication est requise, il faudra évoquer un autre principe.

Enfin il existe un type de démarche déductive tout aussi présente dans la vie quotidienne que dans l'élaboration des sciences, une démarche fragile : c'est celle du raisonnement par analogie. Tous les principes que j'ai évoqués dans les illustrations précédentes concernaient un seul objet de pensée : fonctionnaires, suspect, bon sens, nombres premiers, pluie. Il est maintenant question de relier deux objets distincts x et y , munis chacun de leur faisceau d'aspects. L'idée est alors la suivante. Dès que l'on a pu s'assurer que x et y ont un certain nombre de propriétés communes a_n et que l'on apprend que y a encore une propriété b qui n'est pas attestée dans x , le raisonnement analogique la prédique aussi de x . La fragilité tient au rôle de ce que Jean-Claude Gardin a fort pertinemment souligné, la présence d'une « option retenue par l'observateur-raisonneur » (d, p. 45) et Raymond Boudon ajouterait que celui-ci doit avoir, par ailleurs, une « bonne raison » pour y procéder. J'accorde qu'il y en a davantage du côté de l'EHESS que du côté du Café du Commerce !

3. – LES ORGANISATIONS RAISONNÉES

Il est possible d'analyser une schématisation objet par objet mais, d'une façon générale, elle peut être décrite comme l'articulation d'un certain nombre de *thèmes* dont chacun est une organisation d'objets individuels munis de leurs faisceaux et déterminés de diverses manières. Le choix des constituants d'un thème ne relève que des décisions du locuteur. Il puise évidemment dans les préconstruits culturels qui sont les siens et tout autant dans d'autres schématisations, mais il reste libre de sélectionner un objet pour en élaborer un autre, d'introduire par exemple « roseau » dans « homme ». Il est remarquable que dans ce cas il s'agissait de rendre possible un raisonnement par analogie – la faiblesse de l'homme est comme celle du roseau – mais dans tous les cas ses choix sont guidés par les intentions stratégiques et tactiques de l'auteur. Ainsi, si les choix sont libres, ils ne sont nullement arbitraires.

Lorsque Dimitri Rogozine par exemple, chef de la délégation russe à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), s'est proposé de défendre le comportement de son pays en Tchétchénie, il a introduit dans le thème central *Russie* un certain nombre d'objets qui lui paraissaient utiles : le peuple russe, ses députés, neuf de ses miliciens, le président Vladimir Poutine, la Douma, sa délégation parlementaire⁵ et non d'autres tout aussi liés à la Russie. De plus, et non moins librement mais toujours guidé par son projet, il en a déterminé certains par des prédicats. Les uns restent intérieurs au thème, « le président russe, Vladimir Poutine, a soumis à la Douma un projet de loi », tandis que d'autres en sortent, « le président russe [...] a nommé le chef spirituel du peuple tchétchène », ce qui a pour effet d'organiser les deux thèmes entre eux.

Le problème est maintenant de dégager le rôle du raisonnement dans tout ceci. Il apparaît aux deux niveaux de la construction des thèmes et de leurs mises en

⁵ *Le Monde*, 05.08.00, p. 16.

relation. Le même article fournit un exemple typique d'un raisonnement interne à un thème. L'auteur a choisi d'introduire deux objets dans le thème *APCE*, son président et ses parlementaires. Il a encore choisi de considérer « le point de vue » du président et « la position des parlementaires ». Alors, à la suite d'un raisonnement interne, il a pu affirmer que la position des parlementaires n'avait pas plus de valeur que le point de vue du président. Il s'appuie pour cela sur le principe tacite « déclaration du président d'un corps constitué » @ « opinion des membres de ce corps ». Par ailleurs, la position de l'APCE porte sur l'attitude de la Russie en Tchétchénie qui est « intolérable » selon le dit du président (étayage par un renvoi au journal *Le Monde*) et qui est naturellement contesté par Dimitri Rogozine, ce qui l'a conduit à tout un ensemble de raisonnement entre les trois thèmes en jeu, *APCE, Russie et Tchétchénie*.

Rien jusqu'ici qui soit véritablement étranger au logicisme de Jean-Claude Gardin. C'est la dimension discursive des organisations raisonnées qui va faire la différence profonde. Celles-ci traitent d'énonciations et non pas de propositions. Elles se déroulent devant le lecteur et sont le reflet du point de vue de leur auteur. Même si celui-ci ne dit pas toujours JE, il est toujours présent à la schématisation qu'il donne à voir. L'organisation raisonnée d'un fragment de savoir est la représentation que s'en fait un sujet donné, même s'il éprouve parfois la tentation de se dissimuler et de parler à la troisième personne. Les discours scientifiques, qui veulent passer pour ceux des choses (le grand livre de la Nature), ne sont jamais que ceux d'un ON, représentant d'une certaine classe de locuteurs, comme $\frac{1}{2}$ représente toute une classe de fractions. Enfin, ce qui n'importe pas moins, cette organisation n'est que *proposée*, posée devant, elle doit être reconstruite par son destinataire afin qu'il puisse littéralement la comprendre. De là, en deçà même de toute énonciation et jusque dans la polémique la plus vive, une nécessaire complicité entre les partenaires de la communication, complicité qui finit toujours par en appeler à des préconstruits langagiers, en particulier à des principes partagés.

Je terminerai en notant que les organisations logico-sémantiques (a, *passim*) sont au logicisme ce que les organisations raisonnées sont à la logique naturelle, mais que leurs visées sont bien différentes et qu'elle ne sauraient donc « être assimilées » (c, p. 46). Les premières veulent montrer qu'elle est l'organisation d'un savoir qui se veut objectif, les secondes cherchent à faire voir comment le discours de quelqu'un articule sa représentation actuelle d'un savoir.

Université de Neuchâtel